



VILLE DE  
**MONT-JOLI**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### INVITATION A SOUMISSIONNER POUR LA FOURNITURE DE GAZ PROPANE DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020 AU 31 AOÛT 2022

Des soumissions sont par la présente demandées pour la fourniture de gaz propane du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2022. Le document d'appel d'offres est disponible chez SÉAO au <http://www.seao.ca>. L'obtention du document est sujette à la tarification de cet organisme.

Les soumissions devront être déposées avant 10h le jeudi 9 juillet 2020 dans une enveloppe cachetée portant la mention "Soumission pour la fourniture de gaz propane » au bureau de la greffière de la Ville de Mont-Joli au 40, avenue Hôtel-de-Ville, Mont-Joli (Québec) G5H 1W8. Celles-ci seront ouvertes à huis clos le même jour au même endroit à 10h05. L'ouverture se fera sur captation vidéo et déposée sur SEAO dans la section addenda.

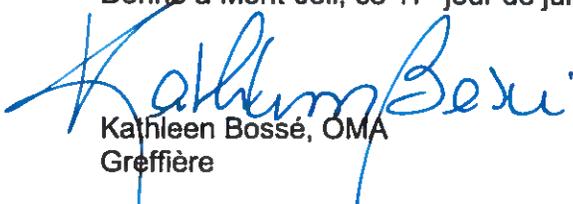
Les heures d'ouverture des bureaux de la Ville sont du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h15 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h. Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

À moins d'avis contraire, ces appels d'offres sont assujettis à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur (A.C.I.) et lorsque applicable à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (A.C.C.Q.O.) et à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) et de l'accord du libre échange intérieur.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconque véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront proposées, et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

Donné à Mont-Joli, ce 17<sup>e</sup> jour de juin 2020.



Kathleen Bossé, OMA  
Greffière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Kathleen Bossé, en ma qualité de greffière de la Ville de Mont-Joli certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut présenté en affichant une copie à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli entre 8 h 30 et 12h00 et de 13 h 15 à 16 h 30 le 17<sup>e</sup> jour du mois de juin 2020 et en le publiant dans le Journal l'Information du 17<sup>e</sup> jour du mois de juin 2020.

La greffière,



Kathleen Bossé